



UNIL | Université de Lausanne
 Décanat SSP
 bâtiment Géopolis
 CH-1015 Lausanne

Contrat d'études mobilité – Master en psychologie

Prénom et nom :

Université d'accueil :

Durée du séjour : Semestre d'automne Semestre de printemps Année académique

Orientation en					
Programme prévu dans l'université d'accueil		Programme définitif dans l'université d'accueil		Enseignements équivalents à l'Unil	
Intitulé de l'enseignement et code le cas échéant	Crédits ECTS	Intitulé de l'enseignement et code le cas échéant	Crédits ECTS	Intitulé de l'enseignement et module dans le plan d'études	Crédits ECTS

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Décanat S.S.P.



Module(s) à choix					
Programme prévu dans l'université d'accueil		Programme définitif dans l'université d'accueil		Enseignements équivalents à l'Unil	
Intitulé de l'enseignement et code le cas échéant	Crédits ECTS	Intitulé de l'enseignement et code le cas échéant	Crédits ECTS	Intitulé de l'enseignement et module dans le plan d'études	Crédits ECTS

- Je projette de terminer mon master en mobilité : Oui Non
- J'accepte que mon e-mail UNIL soit transmis, pendant l'année académique de mon séjour de mobilité, à d'autres étudiants de psychologie intéressés par cette destination : Oui Non

Date :	Date :
Signature de la conseillère aux études :	Signature de l'étudiant.e :

Toute modification du plan signé doit être soumise pour approbation à la conseillère aux études (conseil.psychologie@unil.ch), avec en annexe le tableau ci-dessus modifié de manière lisible, en principe dans les 2 premières semaines après votre arrivée dans l'université d'accueil.
Toute modification qui n'est pas admise par la conseillère aux études sera refusée et aucune équivalence ne pourra être obtenue.